

# Signalement de nuisances sonores répétées et non-respect des horaires de travaux par un voisin – Demande d'intervention

mer. 19/11/2025 10:00

À :Commune de Metzervisse <commune@metzervisse.fr>;

Madame la Maire / Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter votre intervention concernant des troubles de voisinage répétés et anormaux subis à mon domicile, causés par des travaux effectués par mon voisin.

Lieu des travaux : 15 rue du stade, Metzervisse 57940.

Identité du voisin : Cédric (nom de famille inconnu) son numéro de téléphone est 06 50 69 41 26.

Nature des nuisances : Bruits de perforateur / burineur, coup de masse, camion toupie.

Malgré l'existence d'une réglementation municipale et/ou de bon sens concernant les horaires de travaux bruyants, mon voisin ne respecte malheureusement pas ces plages horaires, et ce, de manière répétée et persistante.

Ces travaux très bruyants ont commencé à son arrivé fin juin 2025 et ont lieu notamment les dimanches et jours fériés en dehors des horaires prévus à savoir 10h-12h ce qui a pour effet de résonner dans tout mon habitation à ne plus s'entendre parler.

Je tiens à vous informer que j'ai contacté physiquement à 3 reprise cette personne (juillet à aout), je lui ai fait part dans un premier message un rappel des lois concernant les travaux bruyants (SMS en date du 17 juillet), puis un second (11 novembre) ou je suis un peu plus clair dans les démarche qui adviendrait si il n'y a pas d'amélioration de la situation ( possibilité de joindre les sms), ce même jour 2 contact verbal ont eu lieu ne menant à rien de bien concret, mis à part me demander d'aller voir dans ce cas l'agriculteur qui laboure son champ derrière le stade ou notre voisin derrière chez nous qui taille sa haie avec un outils électriques durant cette journée.

J'ai tenté de lui faire comprendre que je ne cherche pas l'arrêt total de ses travaux, loin de la, je sais ce que c'est de devoir en faire, je demande juste que les travaux bruyants respect la loi et les arrêtés en vigueur.

Toute communication est désormais rompue ou s'est révélée vaine. La situation perdure et ces nuisances portent gravement atteinte à notre tranquillité, notre repos et notre qualité de vie, je précise tout de même que je suis salarié dans une société de sécurité ou les horaires varie chaque semaine et weekend ( travail le dimanche, de nuit allant jusqu'à 12h d'affilé).

Je tenais également a vous informer que je suis une personne tres patiente, très tolérante et compréhensible, cependant il ne faut pas abuser de ses qualités citées.

Ce jour mercredi 19 novembre 2025 ma conjointe m'a fait part de l'arrivée à 7h15 d'un camion toupie (béton) ainsi que le début des travaux bruyants cité ci dessus des 7h45 du matin, preuve encore une fois de la mauvaise foi du locataire des lieux.

En tant que garant de la tranquillité publique dans la commune (au titre des pouvoirs de police du Maire), je vous demande de bien vouloir intervenir auprès du responsable de ces troubles afin de lui rappeler la réglementation en vigueur concernant les nuisances sonores et de lui enjoindre de respecter les horaires autorisés.

Si les nuisances persistent, je me verrai contraint de faire appel aux services de gendarmerie pour faire constater les infractions et de me tourner vers une procédure judiciaire.

Comptant sur votre diligence et votre action rapide pour mettre un terme à cette situation difficile, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma très haute considération.

LE COURTOIS Joey  
17 rue du stade, Metzervisse 57940  
[joeylc54@gmail.com](mailto:joeylc54@gmail.com)  
06.61.24.68.19